Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Jean-Philippe Lejeune, nouveau président du Tribunal Judiciaire d'Avignon : « Répondre aux nombreuses attentes des justiciables »



Vendredi matin, dans la Salle de la Cour d'Assises de Vaucluse, toutes les personnalités de Vaucluse, civils, militaires, élus, sénateurs, députés, archevêque, ont assisté à l'Audience de Rentrée au cours de laquelle étaient installés 8 nouveaux magistrats ainsi que le Président du Tribunal Judiciaire qui succède à Ghani Bouguerra qui vient de prendre ses fonctions de président de Chambre à la Cour d'Appel d'Aix-en-Procence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Florence Galtier, la Procureur de la République d'Avignon depuis près de 2 ans, a rappelé « Nous sommes tous là pour apporter aux justiciables une justice de qualité. » Elle a ensuite fait le portrait du nouveau président qu'elle connaît bien (puisqu'elle a été la patronne du Parquet à Carcassonne quand lui était président du TGI de Narbonne). « Jean-Philippe Lejeune est un triathlète, il a été juge d'instruction à Beauvais et Ajaccio, puis en 2010 vice-président du TGI de Béziers et en 2019 1er vice-président du TGI de Montpellier. Il est féru de nouvelles technologies et ça tombe bien avec la mise en oeuvre du Projet Portalis (le site « justice.fr » gratuit, accessible à tous qui va dématérialiser toutes les démarches judiciaires).



Jean-Philippe Lejeune, nouveau Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon et Florence Galtier, Procureur de la République d'Avignon

Le bâtonnier Jean-Maxime Courbet a ensuite pris la parole, lui qui représente 364 avocats, en citant le Procureur Général près la Cour de Cassation, François Molins : « Les avocats sont des empêcheurs de tourner en rond, c'est dire s'ils sont indispensables ».

Ecrit par le 5 novembre 2026

Enfin, le nouveau président prend place à la tribune. « Nous vivons une pèriode difficile avec la perte de confiance envers l'institution judiciaire d'un côté et le malaise du personnel de l'autre. Heureusement 1 500 magistrats et 1 500 greffiers vont être recruté, la grille indiciaire va être revue à la hausse, pour un meilleur service rendu aux français, pour mieux répondre à toutes leurs attentes, pour adapter nos institutions à l'évolution de la société. L'exercice du pouvoir est ingrat et il exige éthique, exemplarité, dépassement de soi. Nous devons rendre plus visible notre action, être plus efficaces, laisser plus de place aux médiateurs et conciliateurs pour désengorger les tribunaux et créer de nouveaux espaces de dialogues avec les avocats, les greffiers, tous les professionnels du droit mais aussi les policiers et les gendarmes ».

Andrée Brunetti

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !